Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 26 (1976)

Heft: 4

Artikel: Éloquence et liberté

Autor: Starobinski, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-80755

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉLOQUENCE ET LIBERTÉ*

Par Jean Starobinski

Il faut remonter à Tacite et à son Dialogue des Orateurs¹, à Longin et à son Traité du Sublime², si l'on cherche à déceler la première formulation d'une idée maintes fois discutée par les écrivains européens de l'âge classique et du XVIII^e siècle: il ne peut y avoir d'éloquence que dans les cités libres; l'éloquence dégénère et disparaît dans les états asservis.

La question est posée, initialement, dans le contexte de l'histoire ancienne: il s'agit du destin d'Athènes après la conquête macédonienne, du sort de Rome après la disparition de la république. Mais, pour les écrivains de l'Europe «classique», ces destins ont valeur d'exemple: ils sont porteurs d'une leçon vivante. Ils peuvent donc être invoqués à titre prémonitoire, ou être lus comme les modèles d'un cycle évolutif que toutes les nations sont destinées à parcourir. En l'occurrence, la question de l'éloquence intéresse de près les écrivains: elle concerne, selon les circonstances politiques, la possibilité ou l'impossibilité d'une intervention publique de leur part. L'homme qui possède la maîtrise du langage est-il en mesure de jouer un rôle actif dans la communauté, – d'exercer une influence, d'accéder au pouvoir? La question, on le voit, est à longue portée: elle ne se restreint pas à l'appréciation des variations du goût, ou à l'histoire des vicissitudes des genres littéraires: elle rat-

^{*} Exposé présenté lors de la Journée nationale des historiens suisses, à Berne, le 17 octobre 1975.

¹ Chapitres XXXVI–XLI. Sur le «tacitisme», on consultera J. von Stackelberg, *Tacitus in der Romania*, Tübingen, 1960.

² Chapitre XLIV.

tache directement la théorie littéraire à la compréhension des changements affectant les structures du pouvoir politique. La question du rapport de l'éloquence et de la liberté – c'est là son importance – pose dans sa version première, c'est-à-dire fondamentale, le, problème de la fonction dévolue à l'art de la parole: Ce problème connaîtra, dans notre civilisation, un développement de plus en plus complexe et envahissant: le débat sur l'engagement de l'écrivain, au centre duquel s'est trouvé Sartre dans l'immédiat après-guerre, n'est que l'un des épisodes récents qui marquent le prolongement du débat que nous nous proposons ici de considérer, pour ainsi dire, à l'état naissant³.

La question – insistons sur ce point – concerne les conditions de possibilité d'une action par le moyen du langage. Agir veut dire ici: dominer les esprits, susciter les passions, inspirer les décisions. Pleinement déployée, l'éloquence est un pouvoir qui, par le jeu des preuves et des émotions, subjugue les âmes: «L'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'âme des autres le mouvement qui nous anime»⁴, assure d'Alembert, qui ne fait que répéter ce qu'une longue tradition, depuis Cicéron et Quintilien, avait constamment affirmée. Cette tradition n'était pas morte pour les «gens de lettres» du XVIIIe siècle, et une telle persistance n'est pas uniquement explicable par le poids des institutions scolaires et académiques: de fait elle n'est pas sans rapport avec le désir qu'ont les «intellectuels», à cette époque, d'exercer une influence en dépit de toutes les résistances - sur la vie collective. Bien que le livre, la brochure, la feuille imprimée soient leur «medium» nécessaire, ils persistent à rêver d'une action directe par la parole vive: en font foi tant de prosopopées dans les œuvres littéraires

³ Il convient de signaler de surcroît le débat plus récent concernant la rhétorique comme moyen de susciter un «consensus». Cf. les contributions de H.-G. GADAMER et J. HABERMAS au volume collectif Hermeneutik und Ideologiekritik (Suhrkamp, 1971); l'étude de H. U. GUMBRECHT, «Cos'è «sollecitazione del consenso con mezzi retorici»?», dans Attualità della Retorica, Padova, Liviana editrice, 1975; et T. Todorov, «Une fête manquée: la rhétorique», Cahiers roumains d'études littéraires, 3/1975, pp. 82–98.

⁴ «Reflexions sur l'élocution oratoire et sur le style en général», in Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, Amsterdam, 1763, t. II, p. 325.

(celle de Fabricius, au premier *Discours* de Rousseau, est l'une des plus célèbres), tant d'élans oratoires dans les pièces que Diderot propose comme les exemples d'un nouveau théâtre. L'éloquence, selon l'abbé Fleury, est «ce qui fait qu'un homme se rend maître des esprits par la parole»⁵. Et d'Alembert précise: «L'éloquence dans les livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle et sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force, et elle a besoin de l'action pour se déployer»⁶. La question de l'éloquence, on le voit, intéresse l'écrivain du XVIIIe siècle par un aspect que nous soupçonnons mal aujourd'hui: son désir d'action spectaculaire à visage découvert, son regret de ne pouvoir être entendu et suivi par le plus grand nombre.

*

Dans le Dialogue des Orateurs de Tacite, Maternus constate le déclin de l'éloquence. Il en donne une explication historique: l'autorité toute puissante du prince assure désormais la paix publique; la flamme des troubles civils est retombée; la grande éloquence politique ne trouve plus d'aliments. Il ne faut pas regretter, assure Maternus, cette «licence que les sots appellent liberté». Pour sa part, il préfère se vouer à la poésie: il écrit une tragédie sur Caton?... Le Traité du Sublime apportait des considérations en apparence moins résignées:

«... D'où vient qu'en notre siècle il se trouve assez d'orateurs qui savent manier un raisonnement, et qui ont même le style oratoire [...] mais qu'il

⁵ Traité du choix et de la méthode des études, nouv. éd., Paris, 1753, p. 235. Fleury reprend les termes employés par La Bruyère: «C'est un don de l'âme qui nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres; qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qu'il nous plaît» (Caractères, «Des ouvrages de l'esprit», 55). La source antique est Cicéron, De oratore, livre premier, VIII, 30–32. Cicéron y introduit discrètement le thème de la liberté publique.

⁶ Op. cit., p. 322.

⁷ Pour l'interprétation du *Dialogue* de Tacite, voir Ronald Syme, *Tacitus*, 2 vol., Oxford, 1958, vol. I, p. 100-111; Kurt von Fritz, «Aufbau und Absicht des Dialogus de Oratoribus», in *Tacitus*, ed. V. Pöschl, Darmstadt, 1969.

s'en rencontre si peu qui puissent s'élever fort haut dans le sublime [...]. N'est-ce point [...] ce qu'on dit ordinairement, que c'est le gouvernement populaire qui nourrit et forme les grands génies: puisqu'enfin jusqu'ici tout ce qu'il y a presque eu d'orateurs habiles ont fleuri et sont morts avec lui? En effet, [...] il n'y a peut-être rien qui élève davantage l'âme des grands hommes que la liberté, ni qui excite et réveille plus puissamment en nous ce sentiment naturel qui nous porte à l'émulation, et cette noble ardeur de se voir élevé au-dessus des autres. Ajoutez que les prix qui se proposent dans les Républiques, aiguisent, pour ainsi dire, et achèvent de polir l'esprit des Orateurs, leur faisant cultiver avec soin les talents qu'ils ont reçus de la nature. Tellement qu'on sent briller dans leurs discours la liberté de leur pays.

Mais nous [...] qui avons appris à souffrir dès nos premières années le joug d'une domination légitime, qui avons été comme enveloppés par les coutumes et les façons de faire de la monarchie, lorsque nous avions encore l'imagination tendre et capable de toutes sortes d'impressions; en un mot, qui n'avons jamais goûté de cette vive et féconde source de l'éloquence, je veux dire de la liberté: ce qui arrive ordinairement de nous, c'est que nous nous rendons de grands et magnifiques flatteurs⁸...»

Longin et Tacite s'accordent parfaitement lorsqu'ils évoquent l'émulation qui animait les orateurs dans les cités libres (et agitées), et l'importance stimulante de la poursuite des dignités et des récompenses.

Ces notions méritent de retenir notre attention, car elles ajoutent à l'idée de la liberté démocratique celle de l'intérêt personnel, de la réussite, politique et matérielle, couronnant la supériorité intellectuelle et morale manifestée par la puissance de la parole. Pour quelques auteurs au XVIIIe siècle, ce sera là matière à débat: peut-on concilier le souci des récompenses avec le patriotisme républicain⁹?

*

Les idées que nous venons d'évoquer ont été remises en circulation dès le XVI^e siècle. Il serait aisé de montrer que pour nombre d'écrivains ces idées sont restées sans application directe quant au jugement qu'ils portaient sur le monde contemporain, –

⁸ Nous citons le texte dans la traduction de Boileau.

⁹ La question préoccupe Diderot. Madame de Staël, dans *De la Littérature* (1800), fait grand cas de l'émulation, comme entraînement de l'écrivain vers les carrières politiques.

à tout le moins sans conséquences critiques. En prenant Tacite à la lettre, on pouvait lui faire dire qu'une sage administration monarchique rend l'éloquence inutile, que l'éloquence décline quand la paix et le bien-être se répandent. Mais cela n'empêchait pas d'affirmer, presque simultanément et contradictoirement, l'étroite relation entre éloquence et liberté républicaine.

Guillaume du Vair, en 1595, évoque Athènes et Rome: [...] «Ces villes là ont porté d'admirables orateurs, principalement es temps que l'estat populaire y regnoit. La liberté nourrissoit les esprits en une grandeur de courage et leur donnoit moyen de s'estendre» 10. Mais le gouvernement monarchique a exercé une influence pacifiante, et n'a pas donné à l'éloquence l'occasion de se développer:

«Nostre estat François a dès sa naissance esté gouverné par les Roys, la puissance souveraine desquels ayant tiré à soy l'authorité du gouvernement nous a à la vérité deslivré des miseres, calamités et confusions qui sont ordinairement es estats populaires, mais aussi nous a privé de l'exercice que pouvaient avoir les braves esprits et des moyens de paroistre au maniement des affaires.»

Une autre explication de l'absence d'une éloquence française doit être cherchée, selon Du Vair, dans la négligence des lettres par la noblesse. Cette négligence est aussitôt excusée: ce n'est que l'envers d'une vertu éminente – louée par les anciens, et surtout par Plutarque – vertu qui consiste à donner la prééminence au faire sur le dire:

«Ils s'estoient persuadez qu'il valoit mieux bien faire que bien dire, et, contents du rang que leur donnoit leur naissance ou vaillance, ils ne cherchoient point d'autre honneur que celuy des armes à la guerre et du mesnage en la paix.»

Mais il suffirait que la noblesse, convaincue de la valeur de l'éloquence, cultive «les Muses», et l'éloquence cesserait d'être obscurément maniée «soit es barreaux des Parlements, soit es chaires

¹⁰ De l'Eloquence française, éd. R. RADOUANT, Paris, s. d., p. 150 et suivantes. Pour une vue générale, cf. Hanna H. Gray, «Renaissance Humanism: the Pursuit of Eloquence», Journal of the History of Ideas, XXIV (1963), IV, pp. 497–514.

publiques», par des «personnes abjectes», par les «plus bas et servils esprits». Ainsi, avec un optimisme qui porte encore la marque de l'esprit de la Renaissance, Du Vair propose l'image d'un essor futur, au prix de la conversion aux lettres d'une noblesse encore toute guerrière.

L'attitude de Du Vair est remarquablement ambiguë. D'une part, il trouve de bonnes raisons politiques pour expliquer l'absence, voire l'inutilité d'une éloquence française; d'autre part, il souhaite, dans l'ordre littéraire, que sa nation produise des œuvres oratoires qui ne fussent pas inférieures aux modèles antiques.

A la fin du XVII^e siècle, les défenseurs des «modernes» estimaient que la France possédait désormais sa grande littérature oratoire; mais ce n'est pas une littérature politique, c'est une littérature religieuse: avec Bourdaloue et Bossuet l'éloquence de la chaire surpasse – déclare-t-on – l'éloquence judiciaire et politique des anciens. A en croire Perrault, porte-parole des «modernes», la fonction *libératrice* de l'éloquence, loin d'avoir été oubliée, a été déplacée sur le plan spirituel; elle concerne des intérêts plus importants – ceux du salut éternel:

«Au lieu des séditions qu'il fallait émouvoir ou apaiser du temps des républiques anciennes, nos prédicateurs n'ont-ils pas lieu d'employer les mêmes figures de rhétorique, ou à exciter les pécheurs à secouer le joug de leurs passions tyranniques, ou à calmer les troubles que ces mêmes passions élèvent continuellement dans le fond de leurs âmes. Jamais les matières n'ont été plus heureuses pour l'éloquence puisqu'elles ne sont pas de moindre importance que le salut et la vie éternelle.»¹¹

Quelques-uns vont jusqu'à nier que l'éloquence, faculté universelle, puisse jamais décliner. Presque au début de ses Réflexions sur l'usage de l'éloquence (1672), le P. René Rapin écrit, en mentionnant Longin et le Dialogue des Orateurs (alors attribué à Quintilien):

«Aristote, Cicéron, Quintilien, et Longin, qui nous ont laissé des traités de rhétorique les plus accomplis de l'antiquité, remarquent que cette éloquence, telle qu'on l'a vue autrefois dans Athènes et dans Rome, avant

¹¹ Parallèle des Anciens et des Modernes, éd. H.-R. Jauss et M. Imdahl, Munich, 1964, p. 243. L'argumentation est reprise par Z. Pearce, dans le Spectator (Feuille 633, 15 déc. 1714).

que ces deux républiques eussent perdu leur liberté, ne peut régner que dans un peuple libre [...]. C'est l'avis de ces grands hommes, qui étaient à la vérité bien capables d'en juger; mais qui cependant se sont un peu laissés prévenir en faveur du gouvernement où ils avaient été nourris: je ne suis pas tout-à-fait de leur sentiment. Car l'éloquence peut régner partout, quand elle est véritable, et qu'elle a de quoi se faire écouter.» 12

Turgot, dans un texte de jeunesse (1748), semble faire écho:

«Nous devons remarquer une chose sur l'éloquence, c'est que, quand nos parlons de ses progrès et de sa décadence, nous ne parlons que de l'éloquence étudiée, des discours d'apparat, car, chez tous les peuples et dans tous les temps, les passions et les affaires ont produit des hommes vraiment éloquents. Les histoires sont remplies d'une éloquence forte et persuasive dans le sein de la barbarie.» 13

Si l'éloquence n'a pas d'histoire, on ne saurait voir, dans ses chefsd'œuvre, l'indice d'un moment favorable de la civilisation, le révélateur d'un moment d'épanouissement national. Dans l'article *Elo*quence – de l'*Encyclopédie* – l'un des rares textes qu'il ait envoyés à la requête de Diderot et d'Alembert – Voltaire mentionne comme une opinion reçue le lien de l'éloquence et de la liberté:

«L'éloquence sublime n'appartient, dit-on, qu'à la liberté, c'est qu'elle consiste à dire des vérités hardies, à étaler des raisons et des peintures fortes. Souvent un maître n'aime pas la vérité, craint les raisons, et aime mieux un compliment que de grands traits.»

Ceci posé, et posé également le thème tacitéen des «récompenses» désormais manquantes, Voltaire reprend l'argumentation des modernes: la grande éloquence s'est déplacée dans la prédication:

«La grande éloquence n'a guère pu en France être connue au barreau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs comme dans Athènes, dans Rome, et comme aujourd'hui dans Londres, et n'a point pour objet de grands intérêts publics: elle s'est réfugiée dans les oraisons funèbres, où elle tient un peu de la poésie.»

Voltaire fait l'éloge de Massillon, dont le sermon sur «Le petit nombre des élus», contient «un des plus beaux traits d'éloquence

¹² Oeuvres du P. Rapin, 2 vol., La Haye, 1725, vol. II, pp. 2-3.

¹³ Oeuvres de Turgot, éd. G. Schelle, Paris, 1913, t. I, p. 129.

qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes»; il y a donc une compensation littéraire («poétique») pour l'absence d'une éloquence judiciaire ou parlementaire. De surcroît, l'éloquence peut n'être pas absente dans les ouvrages d'histoire: Voltaire loue Mézeray. Et il termine son article par une profession de foi en son propre siècle:

«Dans un siècle éclairé, le génie aidé des exemples en sait plus que n'en disent tous les maîtres.»

Marmontel, dans un article que les rédacteurs de l'Encyclopédie ajoutent à celui de Voltaire, donne franchement la préférence à une autre éloquence, celle de la poésie. Il complète la
série des arguments qui invitent à se consoler de l'absence d'un
art oratoire politique: la même faculté persuasive s'applique à
d'autres objets, et les lecteurs n'y perdent rien. A ces arguments
s'ajoutent tous ceux qui, prenant au sens littéral le propos final
de Maternus, vont plus loin encore et assurent que les sociétés
pacifiques et réglées peuvent se dispenser de l'éloquence – sinon
même de toutes les grandes œuvres d'art – quand celles-ci ont
pour source nécessaire les passions qui n'ont cours que dans les
déchaînements et les conflits inexpiables de la guerre civile¹⁴. Des
idées de cet ordre sont clairement exposées par Hume¹⁵ et par
Edward Gibbon ¹⁶. On les trouve reprises dans certaines pages de
Diderot, bien que, pour l'ordinaire, Diderot ne soit pas enclin

¹⁴ Diderot, «Pensées détachées ou Fragments politiques échappés du portefeuille d'un philosophe», in *Oeuvres complètes*, Paris, 1970, t. X, pp. 80–81.

¹⁵ Notamment dans les essais «Of Eloquence» et «Of the Rise and Progress of the Arts and Sciences», in *Essays*, moral, political and literary (1742).

¹⁶ Dans l'Essai sur l'Etude de la Littérature, Londres, 1762, XII: «Les anciennes Républiques de la Grèce ignoraient les premiers principes d'un bon gouvernement. Le peuple s'assemblait en tumulte pour décider plutôt que pour délibérer. Leurs factions étaient furieuses et immortelles; leurs séditions fréquentes et terribles; leurs plus beaux jours remplis de méfiance, d'envie et de confusion: leurs citoyens étaient malheureux; mais leurs écrivains, l'imagination échauffée par ces affreux objets, les peignaient comme ils les sentaient. La tranquille administration des lois; ces arrêts salutaires, qui, sortis du cabinet d'un seul ou du conseil d'un petit nombre, vont répandre la félicité chez un peuple entier, n'excitent chez le poète que l'admiration, la plus froide de toutes les passions.»

à accepter sans regret la disparition des énergies passionnelles et des emportements éloquents.

*

Dans les exemples que nous venons de citer, les interprétations politiques ambiguës données par Tacite et Longin du déclin de l'éloquence sont désamorcées, – soit atténuées, soit restreintes à l'univers antique; dans ce type de commentaire, l'on renonce sans regret au désordre, à la licence, aux dangers mortels qui favorisèrent le sublime chez un Cicéron ou un Démosthène.

Mais la thèse qui fait du déclin de l'éloquence l'indice certain de la servitude était exploitable, comme arme critique, en faveur de l'idéal démocratique. Il était possible de reprendre l'interprétation que Tacite et Longin donnaient de leur propre situation, pour en faire un outil interprétatif destiné à révéler la vérité secrète du temps présent. Au terme d'une assimilation, d'une appropriation de l'argument, d'une identification du présent au passé, on pouvait non seulement dénoncer une situation tyrannique, mais, considérant le sort ultérieur de Rome, prédire pour les nations modernes, privées de liberté et d'éloquence, un déclin et une chute analogues. Une fois admis l'enchaînement régulier des causes et des effets dans l'histoire, une fois constatée l'absence actuelle de l'éloquence, un syllogisme assez simple peut faire de cette absence la conséquence de la tyrannie, et le signe prémonitoire de la ruine inévitable. Selon le modèle romain, toutes les nations connaissent de rudes commencements, une apogée dans la liberté, puis le despotisme et la déchéance; la perte de l'éloquence, dès lors, est le symptôme infaillible grâce auquel les hommes peuvent se situer dans leur histoire, lire l'heure qu'il est au cadran de leur destin. L'argument, repris souvent sans le dire à Tacite¹⁷ et à Longin,

¹⁷ Le traducteur du *Dialogue*, Morabin, déclare en 1732, dans sa préface, que dans cette œuvre le débat sur la supériorité des anciens ou des modernes est accessoire: «Outre ce dessein apparent, l'auteur en avait un particulier [...] et qui était de faire voir que si les Modernes avaient dégénéré, ce fut moins leur faute que celle du temps ou plutôt du Prince qui gouvernait alors» (pp. XIII–XIV). C'est donc l'intention critique qui, au début d'un âge de critique, est perçue comme prédominante.

avait ceci d'attrayant, de surcroît, qu'il liait étroitement les faits littéraires aux conditions socio-politiques. Il était de nature à satisfaire des esprits qui s'essayaient à prendre, sur les arts et les lettres, sur l'évolution du goût, sur la «culture» en général, une vue que nous qualifierions aujourd'hui de sociologique.

L'exemple le plus complet de ce que nous nommions tout à l'heure «assimilation», «appropriation», «identification», nous est donné par Diderot, dans la Vie de Sénèque: non seulement Diderot interprète la situation présente de la France au travers des paradigmes romains, mais il développe son apologétique personnelle en prenant la défense de la conduite de Sénèque: après son séjour auprès de Catherine II, il a de bonnes raisons pour s'identifier au personnage dont il retrace la vie, et qui tenta, en vain, de rallier Néron à la cause de la philosophie. A l'époque de Sénèque, écrit Diderot, l'éloquence était «sur son déclin»:

«Et comment ce grand art qui demande une âme libre, un esprit élevé, se soutiendrait-il chez une nation qui tombe dans l'esclavage? La tyrannie imprime un caractère de bassesse à toutes les sortes de productions: la langue même n'est pas à couvert de son influence. En effet, est-il indifférent pour un enfant d'entendre autour de son berceau le murmure pusillanime de la servitude, ou les accents nobles et fiers de la liberté? Voici les progrès nécessaires de la dégradation: au ton de la franchise qui compromettrait, succède le ton de la finesse qui s'enveloppe, et celui-ci fait place à la flatterie qui encense, à la duplicité qui ment avec impudence, à la rusticité grossière qui insulte sans ménagement, ou à l'obscurité qui voile l'indignation. L'art oratoire ne pourrait même durer chez des peuples libres, s'il ne s'occupait de grandes affaires, et ne conduisait pas aux grandes dignités de l'Etat. Ne cherchez la véritable éloquence que chez les Républicains.» 18

Dans son Essai sur la Société des Gens de Lettres et des Grands 19 (1752), d'Alembert avait déjà dénoncé le péril couru par la langue française, du fait de la trop étroite dépendance des intellectuels à l'égard de leurs protecteurs riches ou nobles. Trop d'écrivains sont incapables de se défendre contre «le ramage éphémère de nos sociétés»: la littérature est envahie par «ce langage entortillé, im-

¹⁸ Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe, Paris, 1778, chap. X, p. 39.

¹⁹ Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, 5 vol., Paris, 1763, vol. I, surtout pp. 384-410.

propre et barbare». Ainsi «notre langue se dénature et se dégrade». Si l'on ne sait revenir au «vrai» et au «simple», la France connaîtra le sort de la Rome décadente: «Il y a bien de l'apparence que ce sont des circonstances pareilles qui ont corrompu sans retour la langue du siècle d'Auguste.» Il n'y va donc pas seulement de l'éloquence (que d'Alembert appelle ailleurs «fille du génie et de la liberté») mais de l'esprit collectif, tel qu'il est déposé dans cette institution qu'est le langage. La corruption de la langue, pour d'Alembert, est à la fois conséquence et cause de la corruption morale 20. C'est pourquoi le souci «puriste» de la «propriété» des termes, de la simplicité, de la clarté du langage, prend ici un aspect éthique et politique: il s'agit de protéger la nation contre un poison mortel; il s'agit aussi de conserver des armes pour la cause de la liberté. Le conseil que d'Alembert donne aux gens de lettres, c'est de «vivre unis», et de prononcer le vœu de «liberté, vérité, pauvreté». A ce prix, peut-être, redresseront-ils le cours des événements, et parviendront-ils à «donner la loi au reste de la nation sur les matières de goût et de philosophie». En se libérant euxmêmes, en libérant leurs pouvoirs linguistiques, en échappant à la frivolité, les gens de lettres (les «intellectuels») se donnent la chance de devenir les maîtres de l'opinion collective, et, par là, les maîtres de la nation. Un optimisme conditionnel s'affirme ici: la menace de la décadence, l'exemple redoutable du déclin de Rome n'étaient peut-être qu'une ruse rhétorique, destinée à rendre plus impérieux l'appel: «Intellectuels, unissez-vous.»

Tous ces thèmes – déclin de l'éloquence, déclin de la langue, progrès de la servitude – se retrouvent chez Rousseau, mais radicalisés, pathétisés, et surtout portés à un remarquable degré d'organisation systématique. Commençons par constater que, chez Rousseau, l'éloquence fait l'objet de jugements en apparence contradictoires. En un premier temps, dans le *Discours sur les Sciences et les Arts*, l'éloquence est l'indice de la corruption qui vient décomposer la simplicité primitive ²¹. Le recours à l'art de parler repré-

²⁰ Là encore, les paradigmes antiques sont actifs: Sénèque a traité de la corruption conjointe du langage et des mœurs dans sa *Lettre CXIV* à Lucilius.

²¹ Sur ce point, les idées de Rousseau ne sont pas sans analogie avec celles qu'exposait Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*.

sente une déchéance, par rapport à un temps plus ancien, où prévalaient les actes forts, l'expression directe des passions. L'essor de l'art oratoire coïncide avec le goût des richesses, le progrès du paraître, la croissante séparation psychologique et sociale, la subordination des faibles aux forts; bref, le règne de l'artifice rhétorique va de pair avec le développement de l'inégalité dans les sociétés. Mais en un second temps, Rousseau reprend le topos de Tacite et de Longin, et fait prévaloir l'opposition (inspirée par l'histoire romaine) entre l'éloquence républicaine et la décadence linguistique de l'époque impériale. A chaque fois, Rousseau procède à un jugement dichotomique, à chaque fois la pensée se tourne nostalgiquement vers une situation perdue, où l'homme était assuré d'une existence plus pleine et plus vraie. Chez Rousseau, pensée accusatrice et pensée nostalgique vont de pair. Et ce que Rousseau accuse, c'est toujours un état de moindre liberté, de moindre transparence. Telle qu'il l'analyse au dernier chapitre de l'Essai sur l'Origine des Langues, la situation présente est caractérisée par la violence politique inséparable du pouvoir royal, et par le dépérissement de la langue, devenue impropre à l'éloquence publique, inapte à se faire entendre en plein air par des hommes assemblés:

«Dans les anciens temps où la persuasion tenait lieu de force publique, l'éloquence était nécessaire. A quoi servirait-elle aujourd'hui que la force publique supplée à la persuasion? [...] Quels discours restent donc à faire au peuple assemblé? Des sermons. [...] Il y a des langues favorables à la liberté; ce sont des langues sonores, prosodiques, harmonieuses, dont on distingue le discours de fort loin. Les nôtres sont faites pour le bourdonnement des divans. [...] Or je dis que toute langue avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé est une langue servile; il est impossible qu'un peuple demeure libre et qu'il parle cette langue-là.»²²

On notera, ici, une fois de plus, l'extrémisme de Rousseau. «Les sociétés ont pris leur dernière forme» ²³: à l'en croire, l'évolution historique a irréversiblement conduit les hommes à une situation de servitude, où le langage, devenu plus sourd, plus froid, ne peut

²² Essai sur l'origine des langues, éd. Porset, Bordeaux, 1968, chap. XX, pp. 197–201.

²³ Ibid.

être mis au service de la démocratie directe. Une question dès lors se pose: si la langue a ainsi dégénéré, toute réforme ou toute révolution limitée à la politique ne sont-elles pas condamnées à échouer? La perte des pouvoirs de la langue tend à rendre irrévocable la perte de la liberté. Dans le chapitre du *Contrat* où Rousseau cherche à prouver que la souveraineté ne peut être confiée à des représentants, il utilise la même argumentation:

«Vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air, vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que la misère». 24

Il faut ajouter ici quelques remarques: la page de Rousseau que nous venons de citer est en elle-même un morceau de littérature assez éloquent. La disparition d'une éloquence publique, capable d'émouvoir des «hommes assemblés», provoque l'essor d'une éloquence écrite très élaborée et très efficace: c'est une éloquence de l'accusation et de la nostalgie, un élan de parole qui prend pour objet de son discours accusateur l'abus du langage et la perte des pouvoirs primitifs de la parole. Cette éloquence seconde, substitutive, tout en séduisant le lecteur, tend à le plonger dans le malaise: elle lui fait sentir que sa condition de lecteur isolé est une condition exilée et malheureuse, liée à la disparition de la liberté politique, et que le vrai lieu du langage «vertueux» aurait dû être le forum, l'assemblée publique.

De ce fait, l'écrivain va pouvoir justifier sa propre solitude – celle à partir de laquelle, faute de «prendre la parole» en public à voix haute, il écrit et il rêve. Car sa justification, Rousseau la trouve en revendiquant pour lui-même, pour sa vie intérieure, cette liberté qui a disparu de la vie publique, en même temps que disparaissait la grande éloquence. La liberté coïncide avec la «voix de la conscience», avec ce que l'individu réduit à lui-même découvre en son for intérieur. La tâche, dès lors, n'est plus de respecter une autorité distincte de l'existence personnelle; elle consiste à servir une autorité, une vérité qui ne se distinguent plus de la vérité intime du moi, quoi qu'il arrive au dehors. Et l'élo-

²⁴ Contrat social, III, xv.

quence seconde, l'éloquence substitutive, dont nous parlions il y a un instant, prend l'aspect – radicalement nouveau pour l'époque – de l'expression sincère et complète du moi. La libre expression d'une conscience libre tient lieu de l'éloquence publique impossible.

Dans le *Dialogue des Orateurs* de Tacite, Maternus déclarait avoir renoncé à l'activité oratoire, pour se consacrer à la poésie. Et une longue tradition scolaire n'avait cessé de disserter sur les mérites respectifs de la poésie et de l'éloquence. Rousseau, lui aussi, accomplit (quoique sans le dire explicitement) ce passage à la poésie, mais, une fois encore, en radicalisant son choix, et en le vivant dramatiquement ²⁵.

Désespérant de leur époque, se repliant sur la liberté intérieure, renonçant à l'éloquence pour la poésie du moi, Rousseau et ses disciples ne cessaient de vouloir en même temps la transformation du monde politique et social. Or, après avoir porté sur leur temps un diagnostic aussi sombre et apparemment sans appel, ils ne pouvaient imaginer le changement libérateur que comme une sorte de miracle, sur le modèle religieux: l'image de la résurrection, de la seconde naissance, de la régénération, les hante. Et le mot régénération deviendra rapidement un mot à la mode aux alentours de 1789 ²⁶.

Chez les écrivains gagnés par les idées de Rousseau, la régénération est imaginée, comme un effet de l'énergie poétique, – c'est-à-dire comme une expansion irrésistible de la liberté intérieure. Cet enthousiasme, pour être efficace, a besoin – croient certains – d'un apport de forces chaleureuses, captées dans les régions de l'histoire où les arts ont été libres et florissants. La source où la langue poétique doit être retrempée, c'est la Grèce 27 –

²⁵ Rousseau se veut poète, au sens moderne du terme, en choisissant de donner la primauté à l'expression personnelle et à la défense du moi. Il contribue ainsi, sans y avoir directement visé, à transformer la poésie elle-même. Parmi les poètes, ce sont souvent des fervents de Rousseau qui renonceront à l'ancien idéal mimétique, pour s'attacher à un idéal expressif. Cf. M. H. Abrams, *The Mirror and the Lamp*, Oxford, 1953.

²⁶ Cf. notre ouvrage Les emblèmes de la Raison, Paris, 1974.

²⁷ Cette idée trouve son expression développée chez André Chénier, notamment dans le poème «L'Invention».

foyer primitif de la liberté, telle que la décrit Winckelmann 28, et aussi Condillac dans son *Histoire Ancienne* 29...

Le pathos de la liberté retrouvé dans le langage, puis communiquée aux hommes par le langage, trouve dans le passé grec la forme qui lui convient: le dithyrambe, l'ode pindarique. Ce genre poétique n'avait certes jamais été oublié, mais il jouit d'une faveur redoublée, aux approches de la Révolution, pour véhiculer l'enthousiasme de la liberté reconquise. L'un des rares essais poétiques de Diderot est intitulé, significativement, Les Eleuthéromanes (1772), et il est sous-titré «dithyrambe» 30. Le seul poème que Chénier ait publié de son vivant est l'ode Le Serment du Jeu de Paume, dédiée au peintre David. Dès le début du poème, dans une invocation à la poésie, Chénier, fidèle à Winckelmann, proclame que les arts ne fleurissent que dans les États libres 31. Que la liberté vienne au secours de la poésie, – et alors la poésie propagera la liberté. S'adressant à la Poésie personnifiée, Chénier décrit l'œuvre de délivrance:

«La liberté,
Pour dissoudre en secret nos entraves pesantes,
Arme ton fraternel secours.
C'est de tes lèvres séduisantes
Qu'invisible elle vole, et par d'heureux détours
Trompe les noirs verrous, les fortes citadelles,
Et les mobiles ponts qui défendent les tours,

Et les nocturnes sentinelles.»

La poésie, l'éloquence poétique, apparaissent ici comme une force qui fait tomber les Bastilles; et le poète, selon l'image mythique qu'il se fait de sa mission, s'attend à être le personnage central de la fête, dans la communauté régénérée ³².

²⁸ Histoire de l'Art chez les Anciens, trad. Huber, Paris, an II (1793), IV, § 7, p. 323.

²⁹ Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme, 16 vol., Londres, 1776, tome VI, «Introduction à l'étude de l'histoire ancienne», III, ix. Cf. aussi Hugh Blair, leçons XXV et XXVI des Lectures on Rhetoric, Londres, 1790.

³⁰ DIDEROT, Oeuvres complètes, Paris, 1971, tome X, pp. 15-26.

³¹ André Chénier, Oeuvres complètes, Paris (Pléiade), 1940, p. 168.

³² A titre d'exemple, on lira la fin du poème «L'Aveugle».

Sans nul doute, au début de la Révolution, l'âge glorieux d'Athènes et de Rome a pu paraître ressuscité, – d'autant plus que les événements étaient immédiatement interprétés à travers des paradigmes antiques. Madame de Staël écrit en 1800: «Les premières époques de la Révolution ont fourni à ses orateurs des sujets d'éloquence antique. 33 » Les orateurs de la Révolution, dépositaires de toute la tradition que nous venons d'évoquer, avaient lieu de croire que leur éloquence, indépendamment de l'objet précis de chaque discours, donnait, par sa «sublimité», par son énergie, la preuve du retour de la liberté. La surenchère oratoire sur quelque sujet que ce fût - avait pour sens implicite l'affirmation de la liberté reconquise. Opération magique, qui explique et peut-être justifie bien des excès verbaux. (Tous semblent dire: Je suis libre donc je suis éloquent; je suis éloquent donc nous serons libres.) Remarquons ici que le déchaînement de l'éloquence révolutionnaire allait provoquer la reviviscence d'une autre idée, d'un autre lieu commun, également d'origine antique, et déjà amplement utilisés dans les polémiques littéraires de la seconde moitié du XVIIIe siècle: je veux parler de la critique de l'éloquence, telle que Platon la formule dans le Gorgias - et qu'on retrouve chez Montaigne³⁴, chez Pascal³⁵, chez John Locke³⁶. L'éloquence est un art de flatter, une manipulation malhonnête des passions de l'auditeur ³⁷. Pour chaque parti, l'orateur du parti adverse est un «rhéteur», un «sophiste», un «déclamateur».

Chénier, qui avait souhaité le retour de l'éloquence, dénonce à un autre moment, dans les Jacobins, des «Démosthène de halle» 38.

³³ De la Littérature, I, xvi, in Oeuvres complètes, 2 vol., Paris, 1836, tome I, p. 271. Cf. F. A. Aulard, L'éloquence parlementaire pendant la Révolution française, Paris 1882–1886.

³⁴ Essais, I, 51, «De la vanité des paroles».

^{35 «}La vraie éloquence se moque de l'éloquence» ...

³⁶ Essai philosophique concernant l'entendement humain, trad. P. Coste, Amsterdam, 1742, livre III, chap. IX et X, et particulièrement § 34.

³⁷ Les définitions classiques de l'art oratoire (telles que: «se rendre maître des esprits par la parole») promettent un pouvoir à l'orateur, mais une coercition à l'auditeur. La maîtrise des uns est l'asservissement des autres. Cf. Kant, Critique du Jugement, I, ii, § 53.

³⁸ Oeuvres complètes, Paris (Pléiade), 1940, p. 290.

B. Constant voit l'éloquence à l'antique se figer en «langue convenue», et servir à couvrir les actions les plus indignes ³⁹. Adam Müller, avec le recul du temps, constatera que le style oratoire des proclamations et des décrets est resté le même, sous les gouvernements les plus opposés ⁴⁰. Bref, la grande éloquence retrouvée, qui devait contresigner la renaissance de la liberté, est finalement dénoncée comme une hypocrisie aggravée, elle subit une dévaluation, conséquence de l'inflation et de l'enflure.

Si je m'arrête ici, ce n'est pas, tant s'en faut, parce que l'éloquence politique française s'arrête avec la Révolution; mais c'est qu'à ma connaissance, l'implication réciproque de l'éloquence et de la liberté cesse d'être une idée active au XIXe siècle 41: ce n'était peut-être qu'un aspect du mirage antique, dont tant d'esprits, aux approches de la Révolution, subissaient l'attrait. Aujourd'hui, le nom même de l'éloquence est suspect, en dépit du renouveau d'intérêt que les théoriciens portent à la rhétorique. L'art de persuader

 $^{^{39}}$ «De la Terreur et de ses effets», in Oeuvres politiques, éd. Ch. Louandre, Paris, 1874, p. 359.

⁴⁰ Dans le dixième Discours des Zwölf Reden über die Beredsamkeit und deren Verfall in Deutschland (1812), il écrit: «Die französische Revolution schien ein ungeheures Feld für die Beredsamkeit eröffnet zu haben: jede der aufeinanderfolgenden Regierungen aber ist der andern gleich in ihren Deklamationen und Proklamationen. Der einzige Moniteur enthält so viel Ausrufungszeichen und Gedankenstriche, als die ganze übrige Literatur der Beredsamkeit zusammengenommen: die Gesetze selbst haranguirten die Nation.»

⁴¹ On ne s'étonnera pas que, sous la Restauration, cette idée fasse l'objet d'une critique résolue de la part d'écrivains monarchistes, tels que P. S. LAURENTIE: «On a pensé que la liberté républicaine était la seule qui pût favoriser les élans d'un cœur généreux et d'une âme ardente. C'était là une première erreur [...]. Il suffisait de présenter la longue suite des écrivains illustres et inimitables qui ont pris naissance sur un sol monarchique, et qui ont pu proclamer toutes les espèces de vérités, soit qu'elles fussent sévères pour la puissance, ou rigoureuses pour le peuple» ... (De l'éloquence politique et de son influence dans les gouvernements populaires et représentatifs, Paris, 1819, p. 11 et suivantes.) Timon (c'est-à-dire Cormenin), dans le Livre des Orateurs (1836, suivi de nombreuses éditions augmentées), a trop à faire à brosser ses portraits d'orateurs parlementaires (parmi lesquels on trouve Constant, Royer-Collard, Arago, Lamartine, Guizot), pour traiter d'un problème de nature si générale.

passe par d'autres voies et porte d'autres noms. Le dernier représentant de notre thème, c'est Tocqueville parlant de l'éloquence parlementaire américaine; après avoir longuement analysé le «petit côté des discussions politiques», il en fait «voir le grand»:

«Je ne vois rien de plus admirable ni de plus puissant qu'un grand orateur discutant de grandes affaires dans le sein d'une assemblée démocratique [...]. Comme les précédents y ont peu d'empire, qu'il n'y a plus de privilèges attachés à certains biens, ni de droits inhérents à certains corps ou à certains hommes, l'esprit est obligé de remonter jusqu'à des vérités générales puisées dans la nature humaine, pour traiter l'affaire particulière qui l'occupe. De là naît dans les discussions politiques d'un peuple démocratique, quelque petit qu'il soit, un caractère de généralité qui les rend souvent attachants pour le genre humain. Tous les hommes s'y intéressent parce qu'il s'agit de l'homme, qui est partout le même.» 42

Nous voudrions qu'il en fût toujours ainsi. Mais si Tocqueville, dans cette page, décrit une réalité du passé, ce n'est pas que nous ayons à être fiers de notre présent, si différent à tous égards.

VORANZEIGE

Historikertag 1977

Bern, Freitag, den 3. Juni

Politische und Wirtschafts-/Sozialgeschichte am Beispiel des Themas Revolutionen und Revolutionstheorien

Das Schwergewicht der Tagung liegt auf der Diskussion in Arbeitsgruppen. Die Referate werden an die Historischen Institute und ggf. an weitere Interessenten im voraus verschickt. Anmeldungen und Anregungen richten sich an den Generalsekretär.

⁴² De la Démocratie en Amérique, 2 vol., Paris, Gallimard, 1951, t. II, chap. XXI, pp. 96-97.